sir de leurs voisins de table. Inutile de préciser que les cubitainers de rosé ne manquaient pas.
Les plus imprévoyants pouvaient se procurer, auprès du commerce local, un plateau complet pour un prix modique. Une seule petite remarque, la faible résistance mécanique des dents de la fourchette plastique, qui se traduisait par la perte totale des dents dès la première tentative de saisie des aliments. Un des convives ayant amené une fourchette métallique, celle-ci est passée de main en main, donc de bouche en bouche, malgré les risques de contagion par un virus redoutable et bien connu.
Pour terminer, quelques-uns ont profité d'un café offert par le bar, dans de très belles tasses noires et vertes, qui ont fait l'admiration et l'envie des maîtresses de maison. Après beaucoup d'hésitation, tasses et soucoupes ont retrouvé leur propriétaire.
Merci au Comité des Fêtes pour cet agréable moment et merci aux commerçants qui nous ont tous régalés.
Souhaitons que les Rochelois soient encore plus nombreux l'année prochaine.
Note de la rédaction : au moment de l'impression, il semblerait que les convives aient échappés au terribles virus.

L'ILE DU BEURRE

« Sorties champignons » les 3 et 10 octobre en matinée

AU CENTRE D'OBSERVATION DE LA NATURE DE L'ILE DU BEURRE A TUPIN ET SEMONS - 69

Le Centre d'Observation de la Nature de l'Ile du Beurre, association de préservation et de valorisation d'un site naturel protégé, propose des sorties thématiques au fil des saisons.
L'Ile du beurre vous propose, avant d'hiberner, une sortie pour apprendre à (re)connaître tous les champignons, toxiques et comestibles. Appréciez les couleurs de chacun, les formes et odeurs si différentes de chaque espèce, et devenez-en chefs naturalistes !

Réservation obligatoire auprès de l'Île du Beurre (A:5€ ; Enf : 2€ ; Adh : gratuit)

« Le club nature reprend ! »

AU CENTRE D'OBSERVATION DE LA NATURE DE L'ILE DU BEURRE A TUPIN ET SEMONS - 69

Le Centre d'Observation de la Nature de l'Ile du Beurre, association de préservation et de valorisation d'un site naturel protégé, propose des activités pédagogiques pour les enfants de la région.

Le « Club-nature » : un mercredi sur 2, de 14H à 16H30 pour les enfants de 6 à 12 ans
Le club-nature mène chaque année différentes activités éducatives et ludiques de découverte de l'environnement. Reprise de la saison 2009/2010 le 7 octobre… Apprenez à construire des nichoirs, découvrez les petites bêtes de la mare, plantez des arbres pour en faire des cabanes naturelles… tout un programme « éducatif » pour les petits naturalistes en herbe !

Catalogue complet des activités sur www.iledubeurre.org

Contact Presse:
Justine Giraud
communication@iledubeurre.org
04 74 56 62 62

Vous êtes en fin de grossesse,
Vous venez d'accoucher,
Venez nous rejoindre, près de chez vous, à l'association

MATERNONS ENSEMBLE

Convivialité… échanges… ateliers « conversation corporelle » (massage bébé) et portage.

Adhésion : 10 euros par famille.
Rencontres aux Roches de Condrieu, 16 rue nationale le mardi matin de 9h à 12h

Pour tout renseignement, contacter
Alexandra Monitrice de portage
Tel : 04 74 78 28 83
alexandra@maternons-ensemble.fr
Françoise Infirmière puéricultrice
Tel : 06 15 04 67 08
francoise@maternons-ensemble.fr
http://www.maternons-ensemble.fr

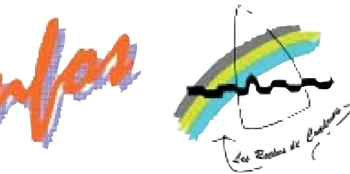
Une nouvelle association a vu le jour en mai 2009 " Maternons ensemble ". En deux mots, c'est tout un programme ou peut être une philosophie… Le but de cette association animée par trois animatrices compétentes et sympathiques : Françoise Burgaud (infirmière puéricultrice - secrétaire de l'association), Alexandra Poey-laut-Papaïx (monitrice de portage - présidente de l'association) et Claire Salomon-Bouillot (animatrice), est d'offrir un lieu d'échanges aux futures ou jeunes mamans qui se sentent isolées parce que la famille est loin ou parce qu'elles sont à la recherche d'informations et peut être d'un peu plus d'assurance…
N'hésitez pas à franchir le pas de les rencontrer puis vous verrez… vous y reviendrez !
Portrait d'une Rocheloise motivée et souriante qui a mené la création de cette association.
Alexandra, 31 ans déjà maman de deux filles Lucylle 6 ans et Madelyne 2 ans et demi, est une femme dynamique qui voit quelques chamboulements en 2009. En mai, elle crée l'association " maternons ensemble ", fin juin elle met au monde une 3ème fille Alyssiane et se marie aux Roches de Condrieu en août. Quel programme pour cette informaticienne ! Pourtant elle n'est pas avare de son temps et propose ses connaissances, acquises par des formations professionnelles, sur le portage des petits aux 18 adhérentes de l'association le 3ème mardi du mois de 9 à 11h dans la maison des associations.
« De par mon expérience, je me suis rendue compte qu'il n'y a pas de mode d'emploi pour élever les enfants, chacun est différent et en tant que parent on ne réagit pas de la même façon d'un enfant à un autre. La façon dont nous avons été élevé ne correspond pas forcément pour nos enfants, et j'aurais bien voulu en être informée quand j'ai eu ma première fille. Voilà pourquoi j'ai souhaité créer cette association, pour que lors des rencontres les mamans et futures mamans puissent échanger et partager leurs expériences». Le témoignage d'Alexandra est le reflet d'une réalité. Naturellement quand dans notre entourage une amie, une sœur (…) se lance dans l'aventure de la maternité, nous échangeons nos souvenirs, nos expériences. C'est ce que permet de faire cette association.
Mais elle propose aussi des massages pour bébé, des ateliers sur le portage, des échanges et ventes de vêtements ou de matériel de puériculture, des conseils pour être maman éco-responsable (couches lavables)… Pour ceux qui le peuvent connectez-vous sur le site de l'association qui est bien fait et vous fera davantage découvrir les thèmes abordés lors des rencontres du mardi. Puis venez les rencontrer un mardi matin !

ROCHES Infos Réalisation :
Commission Information Municipale :
Mme S.JOURDAN, V. COSSALTER, A. DEBARD, E. DELAUNE, L.PEYTAVIN, C. POIREE, M J.Y. CHATELIN, J. CONTAMIN, J.C. LEJEUNE
Directrice de publication :
Isabelle DUGUA-MARTINEZ

Imprimerie OFFSET ST CLAIR - 04 74 56 47 47 / Ne pas jeter sur la voie publique



ROCHES infos



N° 53 / SEPTEMBRE 2009

LE CLOCHER DE L'EGLISE SAINT-NICOLAS FAIT PEAU NEUVE

Actuellement la toiture du clocher de l'église St Nicolas, constituée de bardeaux bitumés posés sur des panneaux de particules, présente de nombreux défauts d'étanchéité.
Les bâtiments de l'église sont propriété de la commune et leur entretien est à sa charge. La municipalité a donc décidé, dans un premier temps, la complète réfection du clocher.
L'église étant un des bâtiments les plus représentatifs de la commune, il a été prévu d'utiliser des tuiles-écailles vernies noires, agrémentées d'un motif en tuiles-écailles vernies jaunes rappelant certains monuments classés.
La demande de subvention, acceptée par le Conseil Général, a été faite dans ce sens. Les travaux devraient débuter fin novembre pour se terminer avant Noël.
Les élus espèrent que les Rochelois seront satisfaits de l'aspect de leur nouveau clocher.
De même, il est prévu en 2010, si les finances communales le permettent , de refaire entièrement la toiture de l'église, actuellement en plaques de fibrociment et tuiles plates, qui assurent mal l'étanchéité. Des infiltrations d'eau apparaissent régulièrement, en particulier entre la nef et le chœur, ce qui oblige l'équipe technique municipale à intervenir souvent. Mais cette fois, les tuiles-écailles seront remplacées par des tuiles Rocheloises.
Petite remarque, l'environnement n'a pas été oublié, des pics anti-pigeons seront posés sur les gouttières !

LA LOI SUR L'EAU

Qui est concerné ?
Depuis le 1er janvier, le décret 2008-652 du 2 juillet 2008 est venu préciser le dispositif prévu par la loi. Cela concerne toutes les déclarations et contrôles relatifs aux installations privées de prélèvement, récupération et utilisation d'eau.
Ainsi il vous faudra à présent faire une déclaration en mairie si vous utilisez une autre ressource d'eau que le réseau du service d'eau public, à des fins domestiques. Sont concernés : les puits, forages, mais également les ouvrages et cuves destinés à recueillir les eaux de pluies.
Quelle est la marche à suivre ?
Un formulaire est à retirer en mairie. Il comportera les informations suivantes :
- nom et adresse du propriétaire ou utilisateur
- date à laquelle l'ouvrage a été achevé
- localisation précise et principales caractéristiques de l'ouvrage (profondeur, débit, volume prélevé, usages prévus de l'eau)
- en cas de consommation humaine, une analyse de la qualité de l'eau devra être faite par un laboratoire agréé.
En ce qui concerne les ouvrages existants, ils devront être déclarés avant le 31 décembre 2009.

MATH ISERE



Les élèves de CM2 de Mme Mitanne et Mme Tracol sont arrivés second au concours Math'Isère pour cette année. Encore une fois, c'est avec une grande joie et une grande fierté que nous adressons toutes nos félicitations aux élèves et à leurs enseignantes.

LA « GALOCHE » !

Elle sonne depuis maintenant quelques mois et le son doux qu'elle procure apporte une petite note « village » de plus à notre commune.

DATES DES PROCHAINES MANIFESTATIONS POUR L'ANIMATION DE NOTRE VILLAGE :

COMITE DES FETES :

- 11 octobre brocante et vide-grenier

ECOLE SAINT-NICOLAS :

- 11 novembre : brocante moules-frites
- 18 décembre : Arbre de Noël

ECOLE PUBLIQUE :

- Vente de livres courant novembre

LES COMMERCANTS :

Sonia, Benoît et Pascal vous proposeront :
- la présentation des vins de l'Ardèche durant la 2ème quinzaine du mois d'octobre
- la dégustation du Beaujolais nouveau le jeudi 19 novembre.

FESTIVITES DU 8 DECEMBRE :

- le 8 décembre, la rue Nationale sera en fête avec les traditionnelles animations organisées par les commerçants, les associations et les écoles.

CINEMA DE PLEIN AIR



Le samedi 4 juillet, l'espace d'une soirée, les murs de l'école publique se sont vus ornés d'un grand écran blanc pour une séance de cinéma de plein air offerte par la Mairie.
Volt, le petit héros à 4 pattes de Walt Disney a pu livrer ses aventures pour la plus grande joie des petits et des grands. Vif succès pour cette première qui a accueilli un grand nombre de spectateurs.

FESTIVAL CINEFIL

La PENICHE «LOUPIKA» a également déplacé beaucoup de monde le lundi 27 juillet 2009. Cette soirée a été animée par deux chanteuses. Les courts-métrages ont été diffusés le lendemain car la veille le vent menaçait de déchirer la toile. Ce fut donc avec plaisir que nous avons pu nous retrouver lors d'une seconde soirée au bord du Rhône.

FEU D'ARTIFICE

Malgré la pluie ce 14 juillet, beaucoup de personnes étaient venues assister au feu d'artifice d'autant plus qu'une buvette était installée par le Comité des Fêtes sur le parking de la Traille pour agrémenter cette soirée.

VENEZ DECOUVRIR L'AVENTURE AVEC M. ALLEGRE

Le vendredi 20 novembre la commune organisera une soirée avec M. Allègre au foyer Cantedor. Celui-ci nous fera partager sa passion pour les voyages et nous présentera environ 600 diapos durant la projection. Nous partirons alors en Algérie où M. Allegre a effectué 4527 km en vélo en 1992, et où il est reparti en 2009 pour un voyage à pied cette fois-ci.

CENT ANS DE MME BELLON

Mme Le Maire ainsi que les élus et la famille de Mme Bellon auront l'immense plaisir de fêter notre centenaire en se réunissant autour d'elle le samedi matin 10 octobre.

60 ANS VELO CLUB ROCHELOIS VELO CLUB RHODANIEN

Le Vélo Club Rhodanien (ex Vélo Club Rochelois) aura 60 ans en 2010.
L'équipe dirigeante du club autour de son président Pascal Duvert souhaite fêter cet anniversaire avec le plus grand nombre d'anciens adhérents. Si vous avez été coureur, dirigeant, sympathisants des vélo club Rochelois ou vélo club Rhodanien depuis leur création en 1950, ou si vous connaissez d'anciens membres de ce club, contactez-nous au 04.74.59.08.27 - vcrhodanien@aol.com, adresse postale : Vélos club Rhodanien Mairie - 38370 Les Roches de Condrieu. De même si vous avez des documents concernant ce club (photos, articles de presse, maillots) nous serions heureux de pouvoir les consulter.

VANDALISME

Outre le palmier que nous avons perdu, arraché dans la nuit à son emplacement méditérrannéen qui venait d'être réalisé, des fleurs ont été récoltées dans les jardinières au parking de la Traille et vers le monument aux morts. Lorsque l'on connaît l'effort financier que cela implique et le travail humain que cela représente, on ne peut que se désoler devant de tels comportements.

Trois tentatives d'effraction ont eu lieu aux ateliers municipaux entre les mois de mai et août, dont une avec pénétration à l'intérieur des locaux où du matériel électrique a été dérobé.
Le fourgon de la commune a également été volé, il fut ensuite emmené sur les bords du Rhône pour être dépouillé de son matériel électronique et de certains éléments de sa carrosserie.

La cabine téléphonique proche de l'école publique a été partiellement incendiée et fut réparée par les services de France Telecom qui ont fait le nécessaire afin que les utilisateurs ne soient pas trop pénalisés.

COMITE CONSULTATIF

Sur proposition de Mme Le Maire, un comité consultatif a été crée par délibération du Conseil Municipal le 18 mars 2009.
Ce dernier devra mener une réflexion sur le projet de salle d'animation si cher aux rochelois.
Sous la présidence de Véronique SALEL, se réuniront pour la première fois le 15 octobre prochain l'ensemble des membres constitué d'élus du conseil municipal et de représentants des associations, des écoles et de la population.
Nous portons à votre connaissance la composition de ce comité consultatif :
Les élus suivants :
- Mme Véronique SALEL,
- Mme Estelle DELAUNE
- Mr Jean CONTAMIN
- Mr Daniel MORTIER
- Mr Louis CHANAL

Un membre désigné par chacune des associations suivantes :
- Association culturelle « Libre en Tête »
- Club de Loisirs
- Ahfehmas
- Sou des Ecoles Publiques
- Ucar
- Comité de Jumelage Europe
- Ogec St Nicolas
- Comité des Fêtes
- Centre de Soins
- La Paroisse

Ainsi que les directrices des écoles publiques maternelle et primaire et de l'école Saint-Nicolas.

Et Mr Jean Couillandeau représentant de la population rocheloise.

INFORMATION DELIVRANCE PASSEPORT

L'arrêté ministériel du 24 avril 2009 a fixé au 14 mai 2009 la date à laquelle les passeports biométriques sont délivrés dans le département de l'Isère.
Ainsi seules les communes équipées des dispositifs de recueil des demandes de passeports biométriques sont habilitées à accueillir ces demandes.
Il est préférable de contacter ces communes par téléphone avant de déposer un dossier. Notamment la commune de Roussillon au 04.74.29.31.62 et la commune de Vienne au 04.74.78.30.31.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) RESERVE COMMUNALE

La réalisation du PCS validé de notre commune est en cours de finalisation. Ce document obligatoire formalise les procédures à mettre en place pour chacun des risques qui pourraient survenir sur notre commune (nucléaires, chimiques, inondations, rupture de pipeline...). Il vient d'être validé par la PREFECTURE.
Il convient de mettre en place une réserve appelée à intervenir à l'initiative du Maire.
Aussi, en cas de risques majeurs, toutes les personnes volontaires afin d'apporter leur aide et prêter ainsi mains fortes aux élus, sont invitées à venir s'inscrire en mairie avant le 15 octobre.
Un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sera diffusé ultérieurement auprès de notre population et le Plan Communal de Sauvegarde présenté aux Rochelois.

HALTE A LA GRIPPE A/H1N1 !

Un plan de continuité a été mis en place par Mme Le Maire pour maintenir les services essentiels de la commune et du CCAS en cas de pandémie. Les structures scolaires et périscolaires ont été équipées de savon antiseptique et de serviettes jetables pour limiter le risque de contagion.
La fermeture des classes dépendra de la décision préfectorale mais la Passerelle, structure communale, sera fermée au premier cas détecté.

Rappel : la transmission du virus de la grippe A/H1N1, infection respiratoire très contagieuse, s'effectue de la même manière que la grippe saisonnière :
* dans l'air par l'intermédiaire de la toux, de l'éternuement et des postillons,
* par le contact rapproché avec une personne malade,
* par le contact avec des objets touchés, donc contaminés, par une personne malade.

Comment reconnaître la grippe A/H1N1 :

Les symptômes sont identiques à ceux de la grippe saisonnière : fièvre supérieure à 38 °, ou courbatures, ou grande fatigue notamment ET TOUX ou difficultés respiratoires. Si vous ressentez ces symptômes, appelez votre médecin traitant. Contactez le Centre 15 uniquement en cas d'urgence.

Les gestes pour se protéger :

Le respect de certaines règles d'hygiène élémentaire limite les risques de contamination. Vous devez les appliquer vous-mêmes et les apprendre à vos enfants :

* se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier quand vous toussez ou éternuez, le jeter ensuite dans une poubelle fermée et se laver soigneusement les mains,
* se laver les mains régulièrement et avec soin, avec du savon ou une solution hydro-alcoolique (vendue en pharmacie et en grande surface)
* éviter tout contact avec une personne malade.

INFORMATIONS CHIENS DE 1ERE ET 2EME CATEGORIE

Les propriétaires de chiens de catégorie 1 doivent être titulaires avant le 21 décembre 2008 d'une évaluation comportementale du chien.
Les propriétaires de chiens de catégorie 2 doivent en être titulaires avant le 21 décembre 2009.
Ce, pour les chiens âgés de 8 à 12 mois, les chiens plus âgés y sont soumis également.
D'autre part, les propriétaires du chien doivent être titulaires d'une « attestation d'aptitude » avant le 31 décembre 2009.

Si votre chien a été déclaré en Mairie, veuillez apporter ce document en mairie afin de régulariser votre situation.
La liste des vétérinaires agréés pour les évaluations comportementales ainsi que celle des formateurs des propriétaires sont disponibles en Mairie.

Rappel :
- les chiens de 1ère catégorie sont les chiens de type Pitt-Bull, Boerbull, Tosa ou Mastiff non inscrits à un livre généalogique.
- les chiens de 2ème catégorie sont les chiens de race America Staffordshire terrier, de race Tosa, de race Rottweiller (tous inscrits à un livre généalogique) et apparentés au Rottweiller.

INFORMATIONS CAMBRIOLAGES

L B.T.A St CLAIR DU RHöNE
74 rue Charles Péguy
38370 ST CLAIR DU RHÔNE
04.74.56.37.00

Conseils pour prévenir les cambriolages

Le cambrioleur choisit des cibles faciles. Il se renseigne sur vos habitudes, il recherche et profite des failles de votre protection.
Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses !
Prévenir c'est :
* fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
* ne pas cacher les clefs sous le paillasson ou sous un pot de fleurs ;
* n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clefs
* ne pas laisser la clef sur ou dans un véhicule. Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
* ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables ;
* ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chéquiers...;
* photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art...;
* conserver les factures ;
* renforcer la protection de votre domicile ;
* poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;
* changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clefs, surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse.

En cas de cambriolages :

* laissez les lieux en l'état ;
* ne touchez à rien ;
* prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police - appel au 17 ;
* dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte ;
* prévenez votre assureur

UN TRES AGREABLE MOMENT



Le repas du 6 septembre rue Nationale

Sous un beau soleil d'été, le Comité des Fêtes recevait les Rochelois invités à pique-niquer dans la rue Nationale, interdite à la circulation pour l'occasion.
Les participants étaient accueillis sur un fond musical discret et invités à un apéritif où rien ne manquait, kir, pastis, whisky, vin banc, coca-cola et même de l'eau fraîche ! Tout en dégustant les amuse-gueules offerts par les commerçants.
Chacun avait apporté son repas. Certains craignant l'isolement de la rue Nationale , déballaient des montagnes de vivres, pour le plus grand plai-